



NATURA 2000 - FORMULAIRE STANDARD DE DONNEES

Pour les zones de protection spéciale (ZPS), les propositions de sites d'importance communautaire (pSIC), les sites d'importance communautaire (SIC) et les zones spéciales de conservation (ZSC)

FR9410021 - Iles Lavezzi, Bouches de Bonifacio

1. IDENTIFICATION DU SITE	1
2. LOCALISATION DU SITE	2
3. INFORMATIONS ECOLOGIQUES	3
4. DESCRIPTION DU SITE	5
5. STATUT DE PROTECTION DU SITE	7
6. GESTION DU SITE	7

1. IDENTIFICATION DU SITE

1.1 Type A (ZPS)	1.2 Code du site FR9410021	1.3 Appellation du site Iles Lavezzi, Bouches de Bonifacio
1.4 Date de compilation 30/09/1986	1.5 Date d'actualisation 30/06/2008	

1.6 Responsables

Responsable national et européen	Responsable du site	Responsable technique et scientifique national
Ministère en charge de l'écologie	DREAL Corse	MNHN - Service du Patrimoine Naturel
www.developpement-durable.gouv.fr	www.corse.developpement-durable.gouv.fr	www.mnhn.fr www.spn.mnhn.fr
en3.en.deb.dgaln@developpement-durable.gouv.fr		natura2000@mnhn.fr

1.7 Dates de proposition et de désignation / classement du site

ZPS : date de signature du dernier arrêté (JO RF) : 26/10/2004



Texte juridique national de référence pour la désignation comme ZPS : http://www.legifrance.gouv.fr/jo_pdf.do?cidTexte=JORFTEXT000019728575

2. LOCALISATION DU SITE

2.1 Coordonnées du centre du site [en degrés décimaux]

Longitude : 9,125°

Latitude : 41,35833°

2.2 Superficie totale

98941 ha

2.3 Pourcentage de superficie marine

99%

2.4 Code et dénomination de la région administrative

Code INSEE	Région
94	Corse

2.5 Code et dénomination des départements

Code INSEE	Département	Couverture (%)
2A	Corse-du-Sud	1 %

2.6 Code et dénomination des communes

Code INSEE	Communes
2A041	BONIFACIO

2.7 Région(s) biogéographique(s)

Méditerranéenne (100%)



3. INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

3.1 Types d'habitats présents sur le site et évaluations

Types d'habitats inscrits à l'annexe I					Évaluation du site			
Code	PF	Superficie (ha) (% de couverture)	Grottes [nombre]	Qualité des données	A B C D	A B C		
					Représentativité	Superficie relative	Conservation	Évaluation globale

- **PF** : Forme prioritaire de l'habitat.
- **Qualité des données** : G = «Bonne» (données reposant sur des enquêtes, par exemple); M = «Moyenne» (données partielles + extrapolations, par exemple); P = «Médiocre» (estimation approximative, par exemple).
- **Représentativité** : A = «Excellente» ; B = «Bonne» ; C = «Significative» ; D = «Présence non significative».
- **Superficie relative** : A = $100 \geq p > 15\%$; B = $15 \geq p > 2\%$; C = $2 \geq p > 0\%$.
- **Conservation** : A = «Excellente» ; B = «Bonne» ; C = «Moyenne / réduite».
- **Évaluation globale** : A = «Excellente» ; B = «Bonne» ; C = «Significative».

3.2 Espèces visées à l'article 4 de la directive 2009/147/CE et évaluation

Espèce			Population présente sur le site					Évaluation du site				
Groupe	Code	Nom scientifique	Type	Taille		Unité	Cat. C R V P	Qualité des données	A B C D	A B C		
				Min	Max				Pop.	Cons.	Isol.	Glob.
B	A392	Phalacrocorax aristotelis desmarestii	p	350	500	p	P		A	A	A	A
B	A464	Puffinus yelkouan	c	500	13000	i	P		A	B	A	B
B	A010	Calonectris diomedea	w			i	P		A	B	A	B
B	A010	Calonectris diomedea	r	312	466	p	P		A	B	A	B
B	A014	Hydrobates pelagicus	r	1	10	p	P		C	C	A	C
B	A026	Egretta garzetta	c	10	20	i	P		D			
B	A081	Circus aeruginosus	c	2	3	i	P		D			
B	A094	Pandion haliaetus	c	0	2	i	P		D			
B	A103	Falco peregrinus	p	1	1	p	P		D			



B	A181	Larus audouinii	w	1	2	i	P		C	C	A	C
B	A181	Larus audouinii	r	0	11	p	P		C	C	A	C
B	A181	Larus audouinii	c	20		i	P		C	C	A	C
B	A301	Sylvia sarda	p	1	10	p	P		D			

- **Groupe** : A = Amphibiens, B = Oiseaux, F = Poissons, I = Invertébrés, M = Mammifères, P = Plantes, R = Reptiles.
- **Type** : p = espèce résidente (sédentaire), r = reproduction (migratrice), c = concentration (migratrice), w = hivernage (migratrice).
- **Unité** : i = individus, p = couples, adults = Adultes matures, area = Superficie en m2, bfemales = Femelles reproductrices, cmales = Mâles chanteurs, colonies = Colonies, fstems = Tiges florales, grids1x1 = Grille 1x1 km, grids10x10 = Grille 10x10 km, grids5x5 = Grille 5x5 km, length = Longueur en km, localities = Stations, logs = Nombre de branches, males = Mâles, shoots = Pousses, stones = Cavités rocheuses, subadults = Sub-adultes, trees = Nombre de troncs, tufts = Touffes.
- **Catégories du point de vue de l'abondance (Cat.)** : C = espèce commune, R = espèce rare, V = espèce très rare, P: espèce présente.
- **Qualité des données** : G = «Bonne» (données reposant sur des enquêtes, par exemple); M = «Moyenne» (données partielles + extrapolations, par exemple); P = «Médiocre» (estimation approximative, par exemple); DD = Données insuffisantes.
- **Population** : A = $100 \geq p > 15\%$; B = $15 \geq p > 2\%$; C = $2 \geq p > 0\%$; D = Non significative.
- **Conservation** : A = «Excellente» ; B = «Bonne» ; C = «Moyenne / réduite».
- **Isolement** : A = population (presque) isolée ; B = population non isolée, mais en marge de son aire de répartition ; C = population non isolée dans son aire de répartition élargie.
- **Evaluation globale** : A = «Excellente» ; B = «Bonne» ; C = «Significative».

3.3 Autres espèces importantes de faune et de flore

Espèce			Population présente sur le site				Motivation					
Groupe	Code	Nom scientifique	Taille		Unité	Cat.	Annexe Dir. Hab.		Autres catégories			
			Min	Max			IV	V	A	B	C	D
B	25	Monticola solitarius	5	10	p	P			X		X	
B		Columba livia	60	100	p	P			X		X	
B		Apus pallidus		50	p	P						

- **Groupe** : A = Amphibiens, B = Oiseaux, F = Poissons, Fu = Champignons, I = Invertébrés, L = Lichens, M = Mammifères, P = Plantes, R = Reptiles.
- **Unité** : i = individus, p = couples, adults = Adultes matures, area = Superficie en m2, bfemales = Femelles reproductrices, cmales = Mâles chanteurs, colonies = Colonies, fstems = Tiges florales, grids1x1 = Grille 1x1 km, grids10x10 = Grille 10x10 km, grids5x5 = Grille 5x5 km, length = Longueur en km, localities = Stations, logs = Nombre de branches, males = Mâles, shoots = Pousses, stones = Cavités rocheuses, subadults = Sub-adultes, trees = Nombre de troncs, tufts = Touffes.
- **Catégories du point de vue de l'abondance (Cat.)** : C = espèce commune, R = espèce rare, V = espèce très rare, P: espèce présente.
- **Motivation** : IV, V : annexe où est inscrite l'espèce (directive «Habitats») ; A : liste rouge nationale ; B : espèce endémique ; C : conventions internationales ; D : autres raisons.



4. DESCRIPTION DU SITE

4.1 Caractère général du site

Classe d'habitat	Pourcentage de couverture
N01 : Mer, Bras de Mer	99 %
N05 : Galets, Falaises maritimes, Ilots	1 %

Autres caractéristiques du site

Cette zone marine s'étend pour partie sur l'actuel périmètre de la Réserve Naturelle des Bouches de Bonifacio. Elle débute à l'ouest au niveau de la limite communale de Monacia d'Aullene et rejoint la rive sud du Golfe de Porto-Vecchio au niveau de la pointe de La Chiappa. La totalité de la zone marine comprise entre la terre (fond de Golfe compris) et la limite des 12 milles nautiques est incluse dans le périmètre de consultation. Cinq communes littorales sont concernées, de Monaccia d'Aullene (à l'ouest) à Porto-Vecchio (à l'est).

Le périmètre de consultation regroupe une diversité de milieux d'importance écologique majeure. Les îles du périmètre sont des lieux particulièrement importants d'un point de vue ornithologique à l'échelle nationale.

Vulnérabilité : Compte tenu de sa situation le risque majeur a trait aux risques de marées noires (plusieurs naufrages de navires de commerce ces 30 dernières années dans les Bouches de Bonifacio). Les Rats noirs posent un problème aux Puffins cendrés par prédation directe (problème en voie de règlement sur l'île Lavezzi avec une campagne d'éradication en cours). La maîtrise du tourisme constitue aussi un enjeu.

4.2 Qualité et importance

Le site a un rôle majeur pour le Cormoran huppé de Méditerranée (près de la moitié des effectifs nationaux nicheurs) et les effectifs de Puffins cendrés (environ 35 à 40% de la population nicheuse nationale). Les Bouches de Bonifacio constituent également un site majeur pour le passage, le stationnement, et l'alimentation du Puffin yelkouan. L'extension du site se justifie par l'intérêt majeur qu'il y a, à englober l'aire de nourrissage de ces espèces.

4.3 Menaces, pressions et activités ayant une incidence sur le site

Il s'agit des principales incidences et activités ayant des répercussions notables sur le site

Incidences négatives				
Importance	Menaces et pressions [code]	Menaces et pressions [libellé]	Pollution [code]	Intérieur / Extérieur [i o b]
H	G01.03	Véhicules motorisés		I
M	D03.02	Voies de navigation		I
Incidences positives				
Importance	Menaces et pressions [code]	Menaces et pressions [libellé]	Pollution [code]	Intérieur / Extérieur [i o b]
H	F02.02	Pêche professionnelle active (arts trainants)		I

- **Importance** : H = grande, M = moyenne, L = faible.
- **Pollution** : N = apport d'azote, P = apport de phosphore/phosphate, A = apport d'acide/acidification, T = substances chimiques inorganiques toxiques, O = substances chimiques organiques toxiques, X = pollutions mixtes.
- **Intérieur / Extérieur** : I = à l'intérieur du site, O = à l'extérieur du site, B = les deux.



4.4 Régime de propriété

Type	Pourcentage de couverture
Domaine communal	%
Domaine public maritime	%
Eaux territoriales	%

4.5 Documentation

- AMBAUD E., BOSETTI R. 2000. Etude de la nidification du Goéland leucophée et de son interaction avec le Goéland d'Audouin, réalisée dans la Réserve Naturelle des Bouches de Bonifacio. Maîtrise de Biologie des Populations et des Ecosystèmes, Université d' Aix-Marseille III, 17 pp + Ann.
- BEAUBRUN P. 2004. Plan de restauration national du Goéland d'Audouin (*Larus audouinii*), mentionné à l'annexe 1 de la directive 79/409/CEE ; EPHE/DNP/DIREN de Corse 76 p + annexes
- BLANCHET L. 1998. Etude l'avifaune nicheuse en milieu insulaire, l'exemple des îles Lavezzi dans les Bouches de Bonifacio. DEUST Techniciens de la mer et du littoral, AGRICL-OEC & Université du Littoral de Calais, 27 pp + 6 Ann.
- BROSSELIN M. 1976. Le point sur le Gibier d'eau en Corse. La revue nationale de la Chasse.
- CULIOLI J. M. , 2004. Cormoran huppé de Méditerranée *Phalacrocorax aristotelis desmarestii* Pp. In Cadiou B., Pons J.M. et Yesou P. (Eds), Oiseaux marins nicheurs de France métropolitaine (1960-2000). Editions Biotope Méze :87-91
- FAGGIO G. 1998. Evaluation des potentialités d'accueil de l'avifaune sur quelques zones humides de la région de Bonifacio. Rapport Conservatoire de l'espace littoral et des rivages lacustres , 33 pp + Ann.
- FINE B. 1998. Cartographie des terriers de Puffins cendrés (*Calonectris diomedea*) et suivi estival de l'effectif nicheur sur la colonie de l'île Lavezzu. Rapport de stage BTA GFS, Lycée agricole de Sartène, 28 pp + Ann.
Fine B (1998) Recensement de passereaux nicheurs en milieu insulaire : l'exemple du Merle bleu et de la Fauvette mélanocéphale. Rapport de stage OEC, 30 pp.
- FINE B. 2000. Gestion des populations de puffins cendrés (*Calonectris diomeda*) et impact d'espèces exogènes en milieux insulaires. Cas du rat noir (*Rattus rattus*) sur l'île Lavezzu. BTSa Gestion et Protection de la Nature, Lycée agricole de Sartène, 26 pp + Ann.
- MARZOCCHI J-F 1977. Notes sur quelques especes rares de l'avifaune de Corse. L'oiseau et la revue Francaise d'ornithologie.
- PASCAL M., LORVELEC O. 2001. Equipe Faune sauvage et biologie de la conservation, Station Scribe Centre INRA Rennes. Compte rendu de l'opération d'éradication de *Rattus rattus* de l'île Lavezzu (PMIBB, Corse du sud) et de 16 îlots satellites (du 15 octobre au 15 novembre 2000), 13 pp + Ann.
- RABOUAM C. 1997. Variation géographique et structure des populations chez le Puffin cendré (Aves, Procellariiformes) : Apports respectifs des marqueurs génétiques et phénotypiques. Rapport de thèse , 115 pp + Ann.
- RABOUAM C., RIBEYRE JP., SEGUIN JF., THIBAUT JC., ZOTIER R. 1996. Les oiseaux marins reproducteurs des îles mineures de la Maddalena. Trav. sci. Parc. nat. rég. Corse & Rés. nat., n°56, 71-81.
Segui C (2001) Mise en place d'un protocole d'observation et suivi des interactivités de l'avifaune marine avec la pêche professionnelle dans la Réserve Naturelle des Bouches de Bonifacio. I.U.P. Université de Provence Aix-Marseille I, 15 pp + Ann.
- PIETRI C. 1983 : La Corse du gibier d'eau : present et avenir la sauvagine et sa Chasse.
- RECORBET B., 2004. Goéland d'Audouin *Larus audouinii* Pp. In Cadiou B., Pons J.M. et Yesou P. (Eds), Oiseaux marins nicheurs de France métropolitaine (1960-2000). Editions Biotope Méze :106-110



VIDAL P. et FERNANDEZ O., 2004. Puffin cendré *Calonectris diomedea* Pp. In Cadiou B., Pons J.M. et Yesou P. (Eds), Oiseaux marins nicheurs de France métropolitaine (1960-2000). Editions Biotope Méze :49-53

THIBAULT J.C. 1995. Puffins cendrés et rats noirs sur le sur les îlots de Corse : une histoire commune non désirée. Thèse EPHE, Université de Montpellier, 133 pp + Ann.

THIBAULT J.C. et BONACCORSI G. 1999 The birds of Corsica ; BOU check list Series : N°17 171 p

Lien(s) :

5.1 Types de désignation aux niveaux national et régional

Code	Désignation	Pourcentage de couverture
32	Site classé selon la loi de 1930	1 %
36	Réserve naturelle nationale	85 %
38	Arrêté de protection de biotope, d#habitat naturel ou de site d#intérêt géologique	0 %
90	Autre protection	100 %

5.2 Relation du site considéré avec d'autres sites

Désignés aux niveaux national et régional :

Code	Appellation du site	Type	Pourcentage de couverture
36	Réserve des Bouches de Bonifacio	=	100%

Désignés au niveau international :

Type	Appellation du site	Type	Pourcentage de couverture
Autres désignations internationales	PELAGOS : sanctuaire mammifères marins		100%

5.3 Désignation du site

6. GESTION DU SITE

6.1 Organisme(s) responsable(s) de la gestion du site

Organisation : Etat sous la responsabilité du Préfet maritime de Méditerranée,
 Commune de Bonifacio sur l'île Lavezzi.

Adresse :



Courriel :

6.2 Plan(s) de gestion

Existe-il un plan de gestion en cours de validité ?

- Oui
- Non, mais un plan de gestion est en préparation.
- Non

6.3 Mesures de conservation

Gestion de la Réserve des Bouches de Bonifacio par l'Office de l'Environnement de la Corse.

Les forces armées sont susceptibles de conduire des activités sur ce site. Il s'agit notamment de navigation d'unité de surface ou sous-marine, survol d'aéronef, parachutage, tir, mouillage, émission acoustique ou électromagnétique (radar, sonar, radio), pétardement sous-marin de munition historique non déplaçable, activité de plongeur ou de nageur, etc.

Les activités de routine des forces armées comprennent en particulier le débarquement sur une plage par chaland de personnel ou de matériel roulant (plageage) dans le golfe de Santa Manza à Bonifacio (plage ouest 4124.77 N-00914.00 E) et plage est 4124.96 N-00914.21 E) et palombaggia (4133.30 N-00919.23 E).

La possibilité de plageage doit être maintenue.

La marine conserve la possibilité de développer des instrumentations ou activités sur le fond et dans la masse d'eau y compris hors des zones actuellement identifiées comme susceptibles d'activités militaires.

Plus généralement, les espaces marins inclus dans le périmètre sont mobilisés pour assurer la protection du territoire national, y compris à un niveau stratégique. Les activités de défense, d'assistance et de sauvetage, de prévention et de lutte contre la pollution et de police en mer ne pourront pas être remises en cause par cette mesure de classement.

Le périmètre du site comporte sur les Iles Cerbicale, l'emprise suivante de la Défense : Ilot du Toro ; le classement natura 2000 ne devra pas remettre en cause les fonctions de défense et d'action de l'Etat en mer concernées par ces espaces et équipements ainsi que leur entretien et leur capacité d'évolution.

La pérennisation des missions précitées ne devra pas être remise en cause.